

AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE LA 6^e ANNÉE

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

	Première communication Date : 15-10-25	Étape 1 (20 %) Date 11-11-25	Étape 2 (20 %) Date 19-02-26	Étape 3 (60 %) Date 22-06-26	Épreuves Date : juin 26
Français	Sommaire des apprentissages faits et du comportement				
Lire (40 %)		✓	✓	✓	Épreuve MÉQ
Écrire (40 %)			✓	✓	Épreuve MÉQ
Communiquer oralement (20 %)			✓	✓	
Anglais intensif					
Communiquer oralement en anglais (45 %)			✓	✓	
Comprendre des textes lus et entendus (35 %)			✓	✓	
Écrire des textes (20 %)			✓	✓	
Mathématiques					
Résoudre une situation-problème (30 %)			✓	✓	Épreuve MÉQ
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)		✓		✓	Épreuve MÉQ
Culture et citoyenneté québécoise (100 %) Réfléchir de façon critique sur des réalités culturelles			✓	✓	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté (100 %)		✓	✓	✓	
Science et technologie (100 %)		✓	✓	✓	
Éducation physique et à la santé (100 %)		✓	✓	✓	
Musique Inventer, interpréter, apprécier (100 %)		✓ Apprécier	✓ Apprécier Interpréter	✓	
Arts plastiques Créer image personnelle, médiatique, et apprécier (100 %)		✓ Créer	✓ Apprécier et créer	✓	
COSP (contenus en orientation scolaire et professionnelle)	Contenus enseignés – non évalués				

À chaque étape, l'enseignant(e) évalue la compréhension, la mobilisation et l'application des connaissances par des outils adéquats. Il pourrait utiliser, comme moyens d'évaluation, des entrevues, des évaluations écrites et orales, des observations en classe, des productions d'élève, des SAÉ (situations d'apprentissage et d'évaluation) ou toutes autres sources d'informations pertinentes. Il est à noter qu'à la fin de la 6^e année, les élèves sont soumis à des épreuves ministérielles obligatoires. L'une en mathématique (raisonner et résoudre) et une autre en français (lecture et écriture).

De plus, la compétence **Organiser son travail** fera l'objet d'un commentaire à l'étape 1.

Précision

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.